

Lettre de rentrée du numérique éducatif

Année scolaire 2026

Un numérique raisonné et ambitieux au service de la réussite de tous les élèves calédoniens

Mot du Délégué académique au numérique éducatif (DAN)

Chères et chers collègues,

En cette rentrée 2026, je suis heureux de partager avec vous la feuille de route du numérique éducatif pour notre territoire. Cette lettre présente les orientations, les actions concrètes et les ressources que la Délégation académique au numérique éducatif (DANE) met à votre disposition tout au long de cette année scolaire, articulées autour des priorités qui déclinent le volet éducation du Plan stratégique pour l'économie numérique (PSEN)¹ du gouvernement de Nouvelle-Calédonie et les axes de la Stratégie numérique pour l'éducation 2023-2027² de la Direction du numérique pour l'Éducation (DNE).

Le fil conducteur de notre action reste celui d'un **numérique raisonné et innovant au service de la réussite de tous les élèves calédoniens**. Raisonné, parce qu'il ne s'agit ni de tout numériser ni de rejeter les technologies, mais de leur donner une juste place dans les apprentissages dans le cadre des communs numériques, en tenant compte de notre contexte insulaire, de la diversité de nos territoires et de la richesse culturelle qui fait la singularité de la Nouvelle-Calédonie.

Cette année s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée en 2025 et s'articule autour de quatre axes : promouvoir dans un cadre souverain un numérique raisonné et responsable en accompagnant les parents, développer les compétences numériques des élèves et des enseignants, encadrer les usages de l'intelligence artificielle, et renforcer notre offre de formation au plus près des établissements.

1. Promouvoir un numérique raisonné³

Conformément à la circulaire ministérielle du 10 juillet 2025 « *Promouvoir un numérique raisonné à l'École* »⁴ et à la *Charte pour l'éducation, la culture et la citoyenneté numériques*⁵, notre académie poursuit la mise en œuvre de mesures concrètes pour un usage maîtrisé et protecteur du numérique.

« Portable en pause » et droit à la déconnexion

Le dispositif « **Portable en pause** » est désormais mis en œuvre dans la plupart des collèges de Nouvelle-Calédonie. Dans les lycées, une réflexion est engagée au sein des instances de vie lycéenne pour définir collectivement la place du téléphone portable et des objets connectés au sein de l'établissement.

Par ailleurs, le **droit à la déconnexion** se traduira par la suspension des notifications des ENT (Espaces Numériques de Travail) et des logiciels de vie scolaire le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires,

¹ <https://numerique.gouv.nc/strategies-numeriques/le-plan-strategique-pour-leconomie-numerique-psen>

² <https://strategie-numerique.incubateur.education.gouv.fr>

³ <https://eduscol.education.fr/1482/promouvoir-un-numerique-raisonne-l-ecole>

⁴ <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo28/MENE2519904C>

⁵ <https://eduscol.education.fr/3730/charte-pour-l-education-la-culture-et-la-citoyennete-numeriques>

sauf urgence gérée par le chef d'établissement. Cette mesure, qui répond à une attente forte des familles et des personnels, contribuera à préserver l'équilibre entre vie scolaire et vie personnelle. Une expérimentation sera menée cette année dans plusieurs établissements.

Accompagner les familles : la parentalité numérique

La réussite d'un numérique raisonné repose sur une **alliance éducative** avec les familles. En Nouvelle-Calédonie, où la fracture numérique touche particulièrement les zones isolées de la Province Nord et de la Province des Îles Loyauté, cet accompagnement revêt une importance toute particulière.

Tout au long de l'année, les **réunions parents-professeurs** pourront intégrer un temps dédié aux enjeux du numérique : surexposition aux écrans, usages des réseaux sociaux, prévention du cyberharcèlement. Les familles pourront être associées à la mise en œuvre de « Portable en pause » et invitées à construire, en cohérence avec l'établissement, des règles partagées sur la place des écrans à la maison.

Pour accompagner ce dialogue, plusieurs **ressources gratuites** seront diffusées aux établissements et relayées auprès des familles. Le flyer ministériel « *Bien grandir avec les écrans – des repères pour chaque âge* »⁶ propose quatre règles essentielles applicables à tous les âges : pas d'écran le matin avant l'école, pendant les repas, dans la chambre, ni avant le coucher. Le guide « *Premier smartphone* »⁷, réalisé par Internet Sans Crainte et les Ceméa, aborde huit thématiques concrètes du quotidien numérique des adolescents : temps d'écran, données personnelles, image de soi, information en ligne, contenus choquants, cyberharcèlement, jeux vidéo et coûts cachés.

Par ailleurs, **Pix propose des parcours dédiés aux parents**, accessibles gratuitement en quelques minutes sur smartphone et sans inscription, couvrant le contrôle parental, les réseaux sociaux ou encore les démarches liées à la scolarité via l'ENT. Ces parcours pourront être valorisés lors des rencontres avec les familles et notamment pendant la **Semaine du numérique**. Le portail jeprotegemonenfant.gouv.fr et la plateforme FamiNum.com complètent cette offre en permettant aux familles de définir ensemble leurs bonnes pratiques numériques.

Éduquer à la protection des données personnelles et cybersécurité

La formation des enseignants et l'éducation des élèves privilégient dorénavant la notion de **communs numériques** : la **messagerie académique**, le **cloud académique** et celui de la suite bureautique **apps.education.fr**, les ressources partagées (logiciels libres, données ouvertes) favorisent la transparence et l'autonomie collective, tout en rappelant que certaines données restent individuelles et protégées. L'usage des outils institutionnels relevant de ce domaine est promu par la DANE dans le cadre plus large de la souveraineté numérique soutenue par l'État pour comprendre l'importance de maîtriser les infrastructures et les données, notamment dans les services publics, afin de limiter la dépendance vis-à-vis des acteurs privés étrangers et renforcer la protection des données.

Chacun aura également pour objectif d'apprendre et d'enseigner la distinction entre *les données à faible valeur de traçabilité* (ex. : pseudos), exposées dans les usages quotidiens (réseaux sociaux, forums) nécessitant une protection basique, *les données peu sensibles* dont la diffusion contrôlée ne présente pas de risque majeur pour la vie privée, sous réserve de respecter les principes de minimisation et de finalité, et enfin *les données sensibles ou à forte valeur de traçabilité* (résultats scolaires, coordonnées, santé, opinions politiques, données biométriques et génétiques), dont le traitement est strictement encadré, voire interdit sans consentement explicite ou base légale.

⁶ <https://www.education.gouv.fr/bien-grandir-avec-les-ecrans-des-reperes-pour-chaque-age-451121>

⁷ <https://www.internetsanscrainte.fr/ressources/guide-famille-premier-smartphone>

La sensibilisation à la **cybersécurité** constitue un enjeu du quotidien pour chaque membre de la communauté éducative. L'éducation à la sécurité numérique se décline en trois axes complémentaires : la sensibilisation, la formation et l'orientation vers les métiers du cyber. Elle embrasse un large spectre de thématiques : gestion des mots de passe, hameçonnage, sécurité des appareils mobiles, rançongiciels, usurpation d'identité et protection de la vie privée en ligne. Pour outiller les enseignants et leurs élèves, plusieurs ressources nationales sont à disposition : le **kit de sensibilisation de [Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr)**⁸ (neuf fiches pratiques sur les bonnes pratiques numériques, librement adaptables à un usage pédagogique), le jeu sérieux **CyberEnJeux**⁹ (utilisé avec succès de la 4^e au BTS), le concours **Alkindi**¹⁰ de découverte de la cryptographie (ouvert aux classes de 4^e, 3^e et 2nde), ainsi que le MOOC **SecNumacadémie**¹¹ de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), accessible gratuitement en ligne. En Nouvelle-Calédonie, la DANE accompagne les établissements dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation ancrées dans notre réalité territoriale, en mobilisant ces ressources et en s'appuyant sur le réseau des référents numériques éducatifs (RNE). La vigilance face aux cybermenaces est l'affaire de tous ! L'objectif est de former des citoyens **acteurs de la transformation digitale**, capables de choisir des outils numériques appropriés et de *questionner les usages* pour concilier **innovation et respect de la vie privée**.

2. Développer les compétences numériques

Pour les élèves : Pix et le nouveau parcours Pix IA

Le développement des compétences numériques des élèves s'appuie sur le Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN)¹² et la plateforme **Pix**. Tout au long de la scolarité, les élèves construisent et consolident leur profil Pix grâce aux parcours proposés par leurs enseignants via **Pix Orga** (le tableau de bord pédagogique de l'établissement). Dès la 6^e, deux parcours obligatoires permettent de travailler les compétences numériques fondamentales et de délivrer une attestation. La **certification Pix**, organisée en fin de cycle 4 et en fin de cycle terminal, atteste officiellement du niveau de maîtrise atteint.

Nouveauté 2026 : conformément au Bulletin officiel du 5 février 2026¹³, un **parcours Pix IA** devient obligatoire pour les élèves de 4^e, de 2nde et de 1^{re} année de CAP. Ce parcours d'apprentissage vise à développer la compréhension du fonctionnement de l'IA, de ses biais et des enjeux de protection des données.

Pour les enseignants : Pix+Édu

Le dispositif **Pix+Édu**¹⁴ accompagne les enseignants dans le développement de leurs compétences numériques professionnelles adaptées à l'éducation. Il comprend **10 parcours thématiques** sur Magistère, dont un parcours « **Les incontournables** » réalisable en une heure, conduisant à la préparation d'une certification en deux volets : le volet 1 (questionnaire en ligne) et le volet 2 (dossier de preuves et entretien oral). La certification atteste du niveau confirmé, avancé ou expert des compétences numériques pour l'éducation.

⁸ <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/kit-de-sensibilisation>

⁹ <https://messervices.cyber.gouv.fr/ressources/cyber-enjeux.html>

¹⁰ <https://concours-alkindi.fr>

¹¹ <https://secnumacademie.gouv.fr>

¹² <https://eduscol.education.fr/738/cadre-de-referance-des-competences-numeriques>

¹³ <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo6/MENE2527173N>

¹⁴ <https://eduscol.education.fr/3839/developpez-vos-competences-numeriques-avec-pix-edu>

Au plan de formation 2026, plusieurs formations sont proposées : préparation à la certification volets 1 et 2 à distance, et accompagnement Pix+Édu en établissement. De nouveaux modules consacrés à l'intelligence artificielle viendront enrichir Pix+Édu à partir d'avril 2026.

3. L'intelligence artificielle en éducation : un usage encadré et formateur

L'intelligence artificielle s'impose comme un enjeu majeur pour l'éducation. Le **cadre national d'usage de l'IA en éducation**¹⁵, publié en juin 2025, fixe les principes d'un usage responsable : recours aux solutions souveraines, frugalité numérique, développement de l'esprit critique des élèves et protection des données personnelles.

En Nouvelle-Calédonie, la **charte académique d'usage de l'IA**, diffusée et accompagnée de formations tout au long de l'année 2025, constitue notre référence commune. En 2026, cet accompagnement se poursuit sous la forme de Formations d'Initiative Locale (FIL) dans les établissements qui sollicitent la DANE.

L'offre de formation 2026 comprend également **des sessions sur les IA génératives organisées par champs disciplinaires** via les IAN (Interlocuteurs Académiques au Numérique), ainsi que des formations de formateurs à l'IA (Lab'IA) et à la **cybersécurité**, financées dans le cadre de l'**AMI-CMA Campus N** (Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » - France 2030).

Pour les personnels de direction et d'inspection

L'intelligence artificielle soulève des questions éthiques, éducatives et organisationnelles qui concernent directement les missions des personnels d'encadrement. Pour répondre à ce besoin, l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) déploie, au cours de l'année scolaire 2025-2026, un **cycle de huit webinaires consacrés au pilotage de l'IA en éducation**¹⁶. Articulé autour de trois blocs – comprendre les enjeux et amorcer une stratégie, outiller son pilotage, et mettre l'IA au service du geste professionnel –, ce dispositif offre aux personnels de direction et d'inspection un cadre conceptuel robuste, des connaissances actualisées et des leviers managériaux opérationnels. Les *replays* sont accessibles sur le site de l'IH2EF. La DANE encourage vivement les chefs d'établissement et les inspecteurs à suivre ce cycle pour nourrir la réflexion collective et accompagner leurs équipes dans cette transition.

4. Former et accompagner : un plan ambitieux au plus près des territoires

Un plan de formation riche et territorialisé

Le plan de formation 2026¹⁷ de la DANE représente **plus de trente dispositifs de formation**, organisés en présentiel et à distance, couvrant l'ensemble des bassins de formation du territoire calédonien.

Les thématiques couvrent un large spectre : déploiement de la **plateforme Éléa**¹⁸ – commun numérique du ministère reposant sur Moodle LMS, le logiciel libre de référence pour la formation dans le monde – qui permet à tout enseignant de concevoir et mettre en œuvre aisément des parcours pédagogiques scénarisés favorisant la différenciation pédagogique, l'engagement des élèves et le développement de leur autonomie. Accessible directement via l'ENT, **Éléa** propose des gabarits pré-construits pour faciliter la prise en main, un espace de mutualisation entre pairs (le Réseau des concepteurs) et des outils de gamification. La DANE accompagnera les établissements dans l'activation de leur espace **Éléa** et proposera des formations dédiées,

¹⁵ <https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

¹⁶ <https://www.ihtef.gouv.fr/cycle-de-webinaires-former-les-cadres-au-pilotage-de-l-intelligence-artificielle>

¹⁷ <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3392>

¹⁸ <https://eduscol.education.fr/4184/la-plateforme-d-apprentissage-elea>

prise en main des ENT (Néo pour les collèges de Province Sud, ENVOLE et NINEGATE pour les lycées et la Province Nord et la Province des Îles), **cartable numérique** et **CRCN**, **IA générative**, **Pix** et **Pix+Édu**, et **REL** (Ressources Éducatives Libres) en partenariat avec l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC).

Animer les réseaux

Les **44 Référents Numériques Educatifs (RNE)** constituent le maillage essentiel de notre action dans les établissements. Leur accompagnement est assuré par toute l'équipe de la DANE et, en particulier, ses trois animateurs numériques de bassin, à travers des temps d'échange réguliers, des ressources partagées et un réseau de mutualisation.

Le réseau des **Interlocuteurs Académiques au Numérique (IAN)**, piloté conjointement par les IA-IPR et le DAN, porte au sein de chaque discipline les orientations de la stratégie nationale du numérique éducatif, diffuse les ressources et contenus d'accompagnement (Édubase, lettres ÉduNum...) et assure une veille sur les usages numériques disciplinaires. Les IAN contribuent également aux expérimentations pédagogiques, notamment dans le cadre des TraAM 2026-2027, et à l'animation des actions d'innovation autour du numérique dans les établissements.

Campus N – France 2030

Financé par France 2030 dans le cadre de l'AMI-CMA « Compétences et Métiers d'Avenir », le projet **Campus N** (GNC DINUM-DTEFP/VR DANE/CCI/FIAF) structure, sur trente-six mois, les filières de formation numérique en Nouvelle-Calédonie, avec pour objectif la création d'un Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) dédié au numérique.

En 2026, **Campus N** finance notamment les **Ateliers Latitudes** – un programme de sensibilisation au numérique engagé et responsable – ainsi que des formations de formateurs en intelligence artificielle et en cybersécurité. Ces actions seront particulièrement visibles lors de la Semaine du numérique.

EducNum – L'éducation au numérique par les pairs

Le projet **EducNum** (GNC DINUM-DENC/VR DANE) a pour objectif d'accompagner la transformation numérique de la société calédonienne, en renforçant l'éducation et la formation aux usages du numérique dès le plus jeune âge en s'appuyant sur des démarches participatives et pédagogiques ancrées dans les réalités du territoire. Il s'agit de former des élèves capables d'être non seulement des utilisateurs éclairés, mais aussi des acteurs de la citoyenneté numérique dans leurs établissements et leurs communautés. La DANE accompagnera tout au long de l'année 2026 les enseignants de trois collèges pilotes, en lien avec les IAN et les RNE.

Terra Numerica – Explorer les sciences du numérique

Le projet **Terra Numerica** (GNC DINUM/UNC/VR DANE/INRIA) proposera des ressources et des animations pédagogiques pour faire découvrir aux élèves les sciences du numérique – informatique, algorithmique, intelligence artificielle – de manière ludique, accessible et novatrice, dès le primaire jusqu'au lycée. En Nouvelle-Calédonie, ce projet s'inscrit dans une ambition de démocratiser la culture informatique et de susciter des vocations dans les métiers du numérique.

5. Temps forts et perspectives

Plusieurs rendez-vous rythmeront l'année scolaire 2026 :

Évaluations nationales¹⁹ : le ministère de l'Éducation nationale organise des évaluations standardisées des élèves à différents niveaux de leur scolarité, dont la 6^e, 5^e, 4^e, 2nde et 1^{ère} année de CAP **du 23 février au 20 mars 2026**.

Semaine du numérique : du **30 mars au 3 avril 2026**, ce temps fort académique sera l'occasion de valoriser les usages pédagogiques du numérique, de partager les expériences entre établissements, d'échanger avec des acteurs du monde professionnel et de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative, y compris les familles.

Appel à projets TraAM 2026-2027²⁰ : les Travaux Académiques Mutualisés (TraAM) offrent l'opportunité aux équipes pédagogiques de s'engager dans des projets innovants, en expérimentant et produisant des séquences pédagogiques valorisées au niveau national. L'appel à projets 2026-2027 a été diffusé auprès des corps d'inspection et des chefs d'établissement ; nous encourageons vivement les équipes intéressées à se manifester sans attendre auprès de leur inspecteur disciplinaire et de la DANE. Date limite de remontée des projets à la DNE : **le 27 mars 2026**.

Certifications Pix : Dans la seconde moitié de l'année scolaire, les élèves de **3^e**, de **Terminale** et de **dernière année de CAP** passeront leur certification, organisée dans l'établissement. Reconnue par l'État et inscrite au registre **France Compétences**, la certification Pix atteste officiellement du niveau de maîtrise numérique atteint ; pour les élèves de Terminale, les résultats sont automatiquement importés dans leur dossier **Parcoursup**. Elle constitue également un atout concret pour la recherche de stage et l'insertion professionnelle. Nous invitons dès maintenant les établissements à anticiper l'organisation logistique de ces sessions, à activer ou réactiver leur espace **Pix Orga** et à accompagner leurs élèves dans la consolidation de leur profil tout au long de l'année.

En perspective, l'année 2026 verra le **déploiement de la plateforme Éléa**, la montée en puissance de Pix et Pix+Édu, et la consolidation d'une culture partagée de l'IA au sein de notre académie.

Ensemble, construisons le numérique éducatif calédonien

Les actions présentées dans cette lettre prennent tout leur sens grâce à l'engagement de chacune et chacun d'entre vous. La DANE est à vos côtés pour vous accompagner, vous former et vous aider à faire du numérique un levier de réussite pour tous nos élèves.

Pensez à solliciter vos référents pour le numérique éducatif en établissement, les interlocuteurs académiques au numérique de votre discipline, ou à contacter directement la DANE pour tout besoin d'accompagnement ou de formation. Nous vous invitons également à partager vos pratiques et vos idées : c'est par la mutualisation que nous progresserons collectivement.

Le numérique n'est pas une fin en soi. C'est un moyen au service des apprentissages, de l'épanouissement des élèves et de l'égalité des chances. En Nouvelle-Calédonie, il doit aussi être un pont : un pont entre les territoires, entre les cultures, entre l'école et les familles, entre la formation initiale et l'insertion professionnelle. C'est en gardant cette boussole que nous ferons du numérique une véritable force collective au service de la réussite de tous nos élèves.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2026, riche en projets, en échanges et en réussites.

Le Délégué académique au numérique éducatif

Eric LEGRAS

¹⁹ <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article8156>

²⁰ <https://eduscol.education.fr/692/les-travaux-academiques-mutualises-traam>